

LOGISTIQUE APAISEE EN QUARTIER DENSE AMI DEMONSTRATEUR DE LA VILLE DURABLE

REVUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 31 MARS 2022



Villeurbanne : un projet de logistique urbaine remporte l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable »

© Flickr Jeanne Menjoulet Le projet « La logistique en quartier dense apaisé », situé dans la Zac Gratte-Ciel du centre-ville de Villeurbanne (69), en région lyonnaise, fait partie des 30 lauréats de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable ». Pour rappel, cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement France 2030, piloté et financé par l'Etat et la Banque des Territoires.

Le projet de Villeurbanne est porté par la Métropole de Lyon et piloté par la SERL (Société d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon), aménageur de la Zac, en lien avec la municipalité de Villeurbanne. Il se caractérise par la poursuite d'un double objectif : allier l'intensification des échanges, induite par le développement d'un réseau logistique et valoriser le cadre de vie avoisinant. Dit autrement, mettre en place une logistique urbaine décarbonée, réduisant au maximum les nuisances sonores ou visuelles (entrepôts logistiques traditionnellement peu esthétiques), ainsi que la pollution, pour indisposer le moins possible les riverains.

Cette ambition se décompose en plusieurs phases : d'ici 2024, « créer un modèle d'organisation de chantier sobre et performant (aspect environnemental) » ; d'ici 2027, « développer un nouveau modèle d'approvisionnement des centres urbains denses » ; toujours d'ici 2027, « démontrer qu'il est possible d'offrir un cadre de vie qualitatif en centre urbain dense » ; et enfin, d'ici 2030, « renforcer et développer les filières de la logistique et de l'économie circulaire ».

Plusieurs acteurs publics et privés sont associés au projet de démonstrateur sur le site de la Zac Gratte-Ciel centre-ville : les collectivités (Métropole de Lyon et ville de Villeurbanne), les acteurs de l'opération d'aménagement (SERL, Société Villeurbanaise d'Urbanisme, Sytral), les promoteurs (Cogedim, Quartus, Rhône-Saône Habitat), les acteurs du vélo et du chantier (CARA, Ingérop), les acteurs de l'innovation sociale (LaCentSept, Tuba, Unis vers l'emploi) et les laboratoires de recherche (LabEx, Intelligences des Mondes urbains, Laboratoire Aménagement Economie Transport, Université Gustave Eiffel). Ce consortium va être prochainement renforcé par des acteurs de la logistique, du commerce et de l'économie circulaire.

En relation avec l'article :



➤ 31 mars 2022

Villeurbanne : le projet « la logistique en quartier dense apaisé » sur la Zac Gratte-Ciel est retenu

by Félix Bourrailla — 31 mars 2022 — 1A



Ce projet sera développé sur la Zac Gratte-Ciel. Un lieu où une forte densité de logements est attendue.

Twitter

Veridik
 @veridik_of
 Guerre en Ukraine : la chute de Marioupol est imminente selon Kiev
 veridik.fr/2022/04/11/gue...

Par @feli_bourrailla

Pour @veridik_of Marioupol, #Russie, #Ukraine, #soldatsUkrainiens



Guerre en Ukraine...
 Ce 11 avril, l'armée...
 veridik

225

veridik

@veridik_of
 Valérie Pécresse (LR) lance un appel aux dons pour « la survie de la droite républicaine »
 veridik.fr/2022/04/11/val...

- f
- in
- 🐦
- 📧
- 📄
- 📧
- 🔗

Le second appel à la manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable » a recueilli 30 projets. Entre toutes ces propositions, c'est « la logistique en quartier dense apaisé » qui a retenu l'attention. Un projet porté par la Métropole de Lyon et la Société d'Équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon (SERL).

Dans un communiqué, la Métropole de Lyon l'annonce fièrement : « Le projet « la logistique en quartier dense apaisé » est sélectionné pour son caractère novateur ». Les collectivités de la Métropole de Lyon et de Villeurbanne vont allier leurs forces pour obtenir une « ville durable » d'ici 2030.

Ce projet sera développé sur la ZAC Gratte-Ciel. Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie, explique concrètement le résultat souhaité. « À terme, les déplacements seront profondément modifiés, comme sur plusieurs autres lieux métropolitains. **Voies lyonnaises**, nouvelles lignes de tramways... autant d'équipements qui permettront de changer les habitudes collectives et qui impacteront de manière positive le cadre de vie. »

Les différentes étapes

Les ambitions de « la logistique en quartier dense apaisé » s'étendent jusqu'à 2030. Pendant cette période, l'objectif est de mettre en place petit à petit une valorisation du cadre de vie. D'ici 2024, ils souhaitent « créer un modèle d'organisation de chantier sobre et performant en centre urbain, sur les volets de la logistique et de la gestion des déchets ».

En 2027, la Métropole de Lyon et Villeurbanne veulent « développer un nouveau modèle d'approvisionnement des centres urbains denses, » et « démontrer qu'il est possible d'offrir un cadre de vie qualitatif en centre urbain dense ».

Pour 2030, l'objectif principal est de faire participer les Lyonnais en mettant en place « un levier d'inclusion par l'emploi et associer les habitants pour co-construire de nouveaux usages de consommation. » Une étape importante pour le Groupe SERL : « Le quartier Gratte-Ciel et le partenariat d'acteurs qu'il réunit constituent une opportunité idéale pour expérimenter de nouvelles pratiques vertueuses, qui pourront ensuite inspirer de nombreux quartiers de centre-ville qui rencontrent les mêmes problématiques. »
 Déclare Vincent Maffère.



Guerre en Ukraine : la chute de Marioupol est imminente selon Kiev

Ce 11 avril, l'armée ukrainienne se prépare à la chute de Marioupol. Depuis près de 40 jours, la ville portuaire...



Valérie Pécresse (LR) lance un appel aux dons pour « la survie de la droite républicaine »

Avec 4,8 % des voix au premier tour de...

RÉGION URBANISME

Cinq démonstrateurs de la ville durable

Lancé en mai 2021, l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable », opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'État, vise à accompagner la transition écologique des territoires. Doté de 350 M, il vise la création d'un réseau national de démonstrateurs, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français.

Quatre nouveaux territoires d'Auvergne-RhôneAlpes viennent d'être désignés et s'ajoutent au premier lauréat régional annoncé en

janvier dernier. Les cinq projets sont : Neyron (Loire ; porté par l'EPA Saint-Étienne ; refaire un quartier autour d'une centralité populaire) ; Ferney-Voltaire (Ain ; Communauté d'agglomération du Pays de Gex ; Genève innovation) ; Saint-Paulès-Romans (Isère ; habitat intergénérationnel) ; Lyon (porté par la Métropole de Lyon et piloté par la Serl ; logistique apaisée en quartier dense sur la Zac des Gratte-Ciel) ; Clermont-Ferrand (Bamba La Grande Plaine). ■

RHÔNE → ÉNERGIE

Monabee accélère tous azimuts

Depuis sa création il y a dix ans, Monabee fabrique des solutions connectées de gestion de l'énergie photovoltaïque pour les particuliers. Grâce à des capteurs sur l'installation et à un assistant lumineux, l'habitant sait s'il consomme plus ou moins que ce qu'il produit. « C'est un outil de monitoring qui donne à l'utilisateur le moyen de comprendre sa consommation. C'est aussi un outil d'aide à la décision, par exemple pour lancer une machine à laver au bon moment », explique Clara Trévisiol, cofondatrice.

« Nous avons un autre appareil qui permet le pilotage automatique des équipements », précise-t-elle. Cet appareil est vendu à des distributeurs qui le commercialisent eux-mêmes à des installateurs pour atteindre le client final lequel, en outre, peut souscrire un « compte épargne solaire ». Dans ce cas, le surplus d'électricité est « repris » par un fournisseur d'électricité renouvelable qui pourra le « restituer » par la suite.

L'heure de l'autoconsommation est arrivée. Depuis 2015, Monabee vend également ses appareils et ses services directement au grand public, à travers des installations solaires. L'ensemble de l'activité a progressé de plus de 70% en 2021. « Ça y est, nous rentrons dans les trente glorieuses de l'autoconsommation ! La hausse des prix de l'électricité et la mobilité électrique nous tirent aussi vers le haut. »



Côté mobilité, après un an de R&D, Monabee a lancé une borne de recharge pour véhicules électriques, à associer à une toiture solaire. « On peut moduler sa puissance pour utiliser uniquement l'énergie solaire, ce qui est idéal le week-end ou en période de télétravail », estime la dirigeante.

Monabee entend maintenant accélérer en levant 2,5 millions d'euros afin de concrétiser trois projets. Il s'agit de recruter pour créer un pôle marketing, de muscler les équipes commerciales et d'internaliser des équipes de pose. L'objectif ? Multiplier par dix les ventes directes aux particuliers. Et s'attaquer en 2023 à la clientèle entreprises. En effet, le marché va s'ouvrir à la faveur du « décret tertiaire » qui impose aux sociétés installées sur plus de 1 000 m² de réduire leur consommation. Dans ces conditions, Clara Trévisiol vise un chiffre d'affaires de 56 millions d'euros en 2026. **I.A.R.**

La nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques de Monabee permet de moduler la puissance soutirée pour l'adapter à la production photovoltaïque en cours.

MONABEE

Cofondateurs :
Clara Trévisiol
et Vianney Fichet
Siège : Dardilly
CA 2021 : 3,3 M€
CA 2020 : 2 M€
Effectif : 30 personnes

RHÔNE → TRANSPORT

Quinze autocars au gaz naturel pour Maisonneuve

Les Autocars Maisonneuve (pdt : Jean-Baptiste Maisonneuve ; Saint-Jean-d'Ardières ; CA 2020 : 22 M€ avec 350 pers.), opérateur de transport routier de voyageurs, vient de faire l'acquisition de quinze nouveaux véhicules au gaz naturel, pour un investissement de 3 M€. Ils sont destinés au transport scolaire, dans le cadre du contrat passé avec le Sytral sur le réseau départemental des Cars du Rhône. Ils seront mis en circulation dès le début de ce mois d'avril. « Réaliser la transition énergétique de nos véhicules afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre est notre priorité afin d'améliorer toujours plus la qualité de l'air, et donc le cadre de vie des territoires et des habitants », a commenté Jean-Baptiste Maisonneuve.

Autocars Maisonneuve, qui célèbre cette année ses soixante ans, a rejoint en début d'année la Compagnie Française des Transports Régionaux (CFTR). Créée en 2015, la CFTR regroupe 17 filiales de transport routier de voyageurs, implantées dans les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et Normandie. CFTR a réalisé un CA de 241 M€ en 2021.

RHÔNE → BÂTIMENT

10 M€ engagés pour la rénovation énergétique et thermique de l'Insa

Le groupement mené par Bouygues Bâtiment Sud-Est (dir. rég. : Denis Urçullu) a été retenu par l'Insa Lyon (dir. : Frédéric Fotiadu) pour réaliser les travaux de rénovation thermique et énergétique de cinq bâtiments du campus de l'école d'ingénieurs. Ils concernent à la fois des logements étudiants, des infrastructures pédagogiques, de recherche et des locaux administratifs. Le montant des travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du plan France Relance de l'État, s'élève à 9,9 M€.

Conçu avec l'agence d'architecte Supermixx, le projet prévoit de préserver l'écriture architecturale et patrimoniale existante du site en le réinterprétant de manière plus contemporaine. Cela passera par la reconstitution d'une enveloppe performante avec des matériaux pérennes et issus d'une démarche bas carbone. L'économie de consommation visée est de 50% pour les locaux d'enseignement et de près de 30% pour les locaux résidentiels. La conception du projet proposera notamment des façades biosourcées Panobloc. Conçues et fabriquées par Techniwood à Rumilly (Haute Savoie), ces façades bois seront totalement préfabriquées

en usine. La livraison du chantier est prévue en décembre 2022.

RÉGION → URBANISME

Cinq démonstrateurs de la ville durable

Lancé en mai 2021, l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable », opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'État, vise à accompagner la transition écologique des territoires. Doté de 350 M€, il vise la création d'un réseau national de démonstrateurs, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français.

Quatre nouveaux territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes viennent d'être désignés et s'ajoutent au premier lauréat régional annoncé en janvier dernier. Les cinq projets sont : Neyron (Loire ; porté par l'EPA Saint-Étienne ; refaire un quartier autour d'une centralité populaire) ; Ferny-Voltaire (Ain ; Communauté d'agglomération du Pays de Gex ; Genève innovation) ; Saint-Paul-lès-Romans (Isère ; habitat intergénérationnel) ; Lyon (porté par la Métropole de Lyon et piloté par la Serl ; logistique apaisée en quartier dense sur la Zac des Gratte-Ciel) ; Clermont-Ferrand (Bamba La Grande Plaine).



Villeurbanne : la ZAC Gratte-Ciel, démonstrateur de la ville durable

- Actualités
- Territoires

Publié le 12/04/2022 à 17:53

Lecture 3 min



Villeurbanne, située dans la Métropole de Lyon © DR

Le projet « la logistique en quartier dense apaisé », sur la ZAC Gratte-Ciel du centre-ville de Villeurbanne, fait partie des 30 lauréats de la deuxième vague de l'AMI « Démonstrateurs de la ville durable »*, dans le cadre de France 2030. Porté par la métropole de Lyon et piloté par la SERL, aménageur de la ZAC, le projet vise à intensifier le centre-ville de Villeurbanne sur 8 ha supplémentaires à l'horizon 2030.

En prolongation du centre-ville existant, le futur quartier accueillera plus de 1 800 habitants, 1 600 élèves, 50 nouveaux commerces et 200 emplois. Le projet a pour ambition « d'allier l'intensification des échanges et la valorisation du cadre de vie ». Il se traduit en deux déclinaisons opérationnelles : développer un modèle de logistique de chantier adapté à un projet de grande ampleur en centre-ville dense, et développer un nouveau modèle de logistique urbaine décarbonée pour les centres urbains denses.

« Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance pour nos actions sur l'espace métropolitain, déclare Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie. Grâce au soutien apporté dans le cadre de France 2030, nous allons pouvoir tester des projets innovants à grande échelle, avec l'objectif de pouvoir les répliquer sur d'autres territoires de la métropole par la suite. Sur la ZAC Gratte-Ciel, le projet de réaménagement urbain avance en parallèle de ces tests logistiques. À terme, les déplacements seront profondément modifiés, comme sur plusieurs autres lieux métropolitains. Voies lyonnaises, nouvelles lignes de tramways... autant d'équipements qui permettront de changer les habitudes collectives et qui impacteront de manière positive le cadre de vie. »

« Le projet de la ZAC Gratte-Ciel innove en anticipant les flux de marchandises qu'il va générer, pendant puis à l'issue du chantier, indique Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole de Lyon aux intermodalités, à la logistique et aux



transports de marchandises en ville. Il prépare les conditions d'une logistique décarbonée et mieux rationalisée, en pleine cohérence avec l'action de la métropole sur le front de la réglementation (zone à faibles émissions, schéma logistique des biens et services). »

À travers ces innovations, la métropole de Lyon, la ville de Villeurbanne et la SERL souhaitent démontrer qu'il est possible d'avoir un cadre de vie de « grande qualité » dans des centres villes urbains avec de nombreuses fonctions.

Le projet réunit des partenaires publics et privés

De nombreux partenaires publics et privés sont associés au projet de démonstrateur sur le site de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville. Le consortium se compose de collectivités (Métropole de Lyon, ville de Villeurbanne), d'acteurs de l'opération d'aménagement (SERL, Société Villeurbanaise d'Urbanisme, Sytral), de promoteurs (Cogedim, Quartus, Rhône-Saône Habitat) etc... Il sera renforcé prochainement par des acteurs de la logistique et du commerce et de l'économie circulaire.

« Le quartier Gratte-Ciel et le partenariat d'acteurs qu'il réunit constituent une opportunité idéale pour expérimenter de nouvelles pratiques vertueuses, qui pourront ensuite inspirer de nombreux quartiers de centre-ville qui rencontrent les mêmes problématiques », explique Vincent Malfère, groupe SERL.

« Cet accompagnement de l'État nous permettra d'imaginer les flux logistiques de la ville de demain et de préfigurer l'organisation durable des approvisionnements dans le centre-ville de Villeurbanne, mais également autour de celle de l'évacuation des déchets, en mutualisant les flux, ajoute Agnès Thouvenot, première adjointe au maire de Villeurbanne chargée de la transition écologique, de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville durable. Nous allons pouvoir aussi optimiser l'ensemble des flux liés au chantier de la ZAC, afin de préserver le cadre de vie des habitants ainsi que la vie artisanale et commerciale durant cette phase de travaux. »

**L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable » intervient dans le cadre du plan d'investissement France 2030, piloté et financé par l'État et la Banque des Territoires. Il a pour objectif d'accompagner les innovations dans le cadre de la transition écologique des territoires, en créant un réseau de démonstrateurs, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de développement durable des espaces urbains français. Les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement technique et financier en phase d'incubation et d'un soutien pour le déploiement des actions innovantes en phase de réalisation.*





Le projet de logistique urbaine sur la ZAC Gratte-Ciel à Villeurbanne sélectionné par un AMI

Transversal

14.04.2022 • 14h30

|

par Olivier ROUSSARD



L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable » s'intéresse au projet de logistique urbaine de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville à Villeurbanne, près de Lyon. Celui-ci ambitionne de développer un modèle de logistique de chantier adapté à un projet de grande ampleur en centre-ville dense et un nouveau modèle de logistique urbaine décarbonée pour les centres urbains.

Dans le cadre du plan d'investissement **France 2030**, piloté et financé par l'État et la Banque des Territoires, le projet de logistique urbaine sur la ZAC Gratte-Ciel centre-ville à Villeurbanne, nommé « la logistique en quartier dense apaisé », a été sélectionné pour faire partie des 30 lauréats de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable ». Porté par la Métropole de Lyon et piloté par la SERL, aménageur de la ZAC en contact avec la Ville de Villeurbanne, ce projet affiche l'ambition d'allier l'intensification des échanges et l'amélioration du cadre de vie même dans les centres-villes urbains. « *Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance pour nos actions sur l'espace métropolitain. Grâce au soutien apporté dans le cadre de France 2030, nous allons pouvoir tester des projets innovants à grande échelle, avec l'objectif de pouvoir les répliquer sur d'autres territoires de la métropole par la suite. Sur la ZAC Gratte-Ciel, le projet de réaménagement urbain avance en parallèle de ces tests logistiques. À terme, les déplacements seront profondément modifiés, comme sur plusieurs autres lieux métropolitains. Voies lyonnaises, nouvelles lignes de tramways... autant d'équipements qui permettront de changer les habitudes collectives et qui impacteront de manière positive le cadre de vie* », déclare Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie. Construire une logistique durable dans une ville durable

Le projet de la ZAC Gratte-Ciel vise à densifier le centre-ville de Villeurbanne sur huit hectares supplémentaires à l'horizon 2030. En prolongation du centre-ville existant, le futur quartier accueillera 1 800 habitants, 1 600 élèves, 50 nouveaux commerces et 200



emplois. « *Le projet de la ZAC Gratte-Ciel innove en anticipant les flux de marchandises qu'il va générer, pendant puis à l'issue du chantier. Il prépare les conditions d'une logistique décarbonée et mieux rationalisée, en pleine cohérence avec l'action de la Métropole sur le front de la réglementation (zone à faibles émissions, schéma logistique des biens et services)* », explique Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole de Lyon aux intermodalités, à la logistique et aux transports de marchandises en ville.

Les porteurs de projet, ainsi que leurs partenaires publics et privés parmi lesquels des acteurs de la logistique et de l'économie circulaire, estiment qu'il est possible d'en faire une zone créatrice d'opportunités plutôt qu'un vecteur de nuisances (bruit, pollution, déchets). Il s'agira pour cela de déployer des concepts innovants en matière de logistique urbaine et de logistique de chantier : créer d'ici à 2024 un modèle d'organisation de chantier sobre et performant en centre urbain sur les volets de la logistique et de la gestion des déchets ; développer d'ici à 2027 un nouveau modèle d'approvisionnement des centres urbains denses fondé sur l'utilisation des modes actifs sur les derniers kilomètres ; démontrer d'ici à 2027 qu'il est possible d'offrir un cadre de vie qualitatif en centre urbain grâce à des espaces publics libérés de la circulation des véhicules à moteur ; enfin développer d'ici à 2030 les filières de la logistique et de l'économie circulaire sur le territoire.



➤ 19 avril 2022

Accueil / Immobilier /

Villeurbanne va aménager une « logistique en quartier dense apaisé »

LE 19 AVRIL 2022, PAR STRATÉGIES LOGISTIQUE

[t](#) [in](#) [f](#)



Parmi les 30 lauréats du second appel à la manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable », un projet de logistique urbaine a été distingué. Déployé à Villeurbanne, il sera porté par la Métropole de Lyon et la Société d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon (SERL).

Le projet « La logistique en quartier dense apaisé » sera développé jusque 2030 sur la ZAC Gratte-Ciel. L'aménageur de la zone prévoit d'ici 2026 d'y accueillir plus de 1800 habitants, 4000 m² de bureaux et 50 nouveaux commerces sur 8 hectares. D'ici 2024, le souhait est de « créer un modèle d'organisation de chantier sobre et performant en centre urbain, sur les volets de la logistique et de la gestion des

déchets ». A partir de 2027, une logistique urbaine décarbonée sera aussi mise en œuvre au sein de ce centre urbain dense.

Le projet est innovant dans le sens où il anticipe les futurs flux de matériaux durant la phase de construction mais aussi les marchandises, dans le cadre de la mise en place d'une zone à faibles émissions ou d'un schéma logistique des biens et services, en y intégrant le développement de l'économie circulaire et l'adoption de nouveaux usages de consommation, démontrant « qu'il est possible d'offrir un cadre de vie qualitatif en centre urbain dense ».

Le cercle des promoteurs (Cogedim, Quartus, Rhône-Saône Habitat) devrait se renforcer bientôt avec des « acteurs de la logistique et du commerce, et de l'économie circulaire ». L'objectif étant de pouvoir ensuite dupliquer ces modes de fonctionnement sur d'autres territoires de la métropole de Lyon.

Lancé en mai 2021, l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable » est opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'Etat. Il est doté d'une enveloppe de 305 millions d'euros dans le cadre de France 2030.



À Villeurbanne, un démonstrateur de ville durable à double effet logistique

Supply Chain Magazine | Supply Chain | publié le : 19.04.2022 | Dernière Mise à jour : 20.04.2022



Porté par la Métropole de Lyon et piloté par la SERL, le projet "La logistique en quartier dense apaisé" concerne la commune de Villeurbanne.

Credit photo ANMA Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs de la ville durable", le projet "La logistique en quartier dense apaisé", porté par la Métropole de Lyon et piloté par la SERL, aménageur de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville, est un démonstrateur qui cherche à développer deux modèles en centre urbain dense : une logistique de chantier et une logistique urbaine décarbonée.

Parmi les 30 lauréats de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs de la ville durable", opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, la seule **initiative en rapport avec la logistique urbaine** concerne la commune de **Villeurbanne**. Il s'agit d'un projet intitulé "**La logistique en quartier dense apaisé**", porté par la Métropole de Lyon et piloté par la SERL, aménageur de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville, qui devrait accueillir à partir de 2026 sur 8 hectares plus de 1 800 habitants, 1 600 élèves, 4 000 m² de bureaux et 50 nouveaux commerces.

Deux modèles à la fois

Le caractère original et innovant de ce **démonstrateur à grande échelle** réside dans le fait qu'il cherche à développer deux modèles à la fois : celui d'une **logistique de chantier adaptée à la densité d'un centre-ville** (y compris pour la gestion des déchets), d'ici 2024, et celui d'une **logistique urbaine décarbonée en centre urbain dense**, à partir de 2027.

L'objectif est de pouvoir ensuite **répliquer ces modèles sur d'autres territoires** de la Métropole de Lyon. "*Le projet de la ZAC Gratte-Ciel innove en anticipant les flux de marchandises qu'il va générer, pendant puis à l'issue du chantier. Il prépare les conditions d'une logistique décarbonée et mieux rationalisée, en pleine cohérence avec l'action de la Métropole sur le front de la réglementation (zone à faibles émissions, schéma logistique des biens et services)*", a déclaré **Jean-Charles Kohlhaas**, **vice-président de la Métropole de Lyon** aux intermodalités, à la logistique et aux



transports de marchandises en ville.

> Lire l'intégralité de l'article sur www.supplychainmagazine.fr

